

Session du 26 juin 2017

Intervention F. AMY – protection de l'enfance

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Tout d'abord sur les rapports qui viennent de nous être présentés et que nous allons voter, permettez quelques réactions :

- Concernant l'hébergement des enfants confiés où il est fait état d'une **progression significative** (+ 8,27% en un an) des enfants confiés et concernant la **situation complexe** des enfants qui tend à s'installer dans notre département, nous **renouvelons notre demande répétée de renforcement de la prévention auprès des familles et des enfants.**

- Puisque nous n'arrivons pas à obtenir des bailleurs sociaux des logements pour l'accueil des **MNA**, pourquoi ne pas faire **des propositions dans la nouvelle offre pour assurer cet accueil**

- Concernant **l'action sociale territoriale**, nous souhaitons revenir **sur la réorganisation des MDS.**

Vous le savez Monsieur le Président, le **30 mai**, lors de la journée de l'accompagnement social, **des professionnels des MDS se sont plaint de ne plus être force de propositions, ont parlé de décalage et de situation conflictuelle. Il nous est également remonté qu'il y a de moins en moins d'aides individuelles en FSL, RSA car les professionnels des MDS ne traitent plus ces sujets.** Pourrez- vous nous en donner les raisons ? **Est- ce faute de temps ou de moyens ?**

Ce même jour, des **témoignages de familles** ont également fait cas de difficultés rencontrées devant la multiplicité des acteurs qui, pour elles, constituait un **frein** à un accompagnement efficace dont elles ont pourtant besoin

Bref, **la réorganisation des MDS provoque un mécontentement certain.** Une seule question : **qu'est-il envisagé pour régler les problèmes auxquels sont confrontés ces travailleurs et ces familles ?**

Le deuxième point de mon intervention va concerner la suite des résultats de l'appel à projets :

- nous vous annonçons ici qu'au final, **nous participerons au comité de pilotage stratégique parce vous avez progressé de votre côté** : non seulement les **représentants des associations non retenues sont membres de ce comité**, mais vous proposez **que sur chaque PDS, il y ait aussi un comité de pilotage stratégique associant les conseillers départementaux de chaque territoire.**

- Dans le même temps nous tenons à préciser que cette **participation n'est ni une caution, ni un blanc-seing**: nous nous évertuerons à travailler dans le sens de ne laisser aucun professionnel sans emploi et d'assurer la meilleure prise en charge aux enfants qui nous sont confiés.

- Nous continuons également à nous interroger sur le fait que l'URIOPS dont on nous dit avoir voté à l'unanimité aux commissions successives de l'appel à projets, se retourne aujourd'hui contre vous. Peut-être pourrez-vous nous l'expliquer ?

Enfin Monsieur le Président, nous l'avons compris : il y a **2 aspects sur lesquels vous ne vous engagez pas** aujourd'hui :

* **le montant des coûts périphériques** (d'une part les actions engagées depuis les résultats de l'appel à projet (je veux parler des encarts publicitaires dans la presse, de frais de sécurité lors des manifestations, du recrutement d'une personne) mais aussi de l'effort financier, des garanties d'emprunts....., voire procès car il y a des plaintes déposées),

* **l'assurance qu'aucun professionnel ne se retrouvera sans emploi.**

Nous vous disons que ce sont des points pour lesquels nous n'avons pas de réponses concrètes à ce jour et que notre groupe suivra avec beaucoup d'attention.

Je vous remercie